par politesse à droite, on chante l'« Internationale » et Clara Zetkin se retire.

Quand Clara ZETKIN s'est retirée, le Congrès reste fermé pendant plus d'une demi-heure. Les délégués, les curieux, les journalistes et les sténographistes : personne ne peut sortir, par crainte d'une manifestation ou d'une dénonciation.

FROSSARD vient dire que Clara Zetkin est arrivée en ville et que c'est pourquoi ce matin il ne voulait pas que soit faite la lecture de ses lettres, puisqu'elle devait parler cet après-midi.

Frossard parle de la Défense Nationale

FROSSARD reprend son discours. Il parle de la défense nationale. La question, toujours si angoissante, est devenue plus complexe. Clara Zetkin a reconnu tout à l'heure que le prolétariat allemand était responsable de la guerre. Mais si demain les gouvernements de l'Entente exigent l'exécution des conditions du Traité de Versailles, le prolétariat allemand, qui en subirait le plus les dures conséquences, ne sera-t-il pas tenté de suivre son gouvernement qui, pour éluder cette exécution, rendant service ainsi non seulement à la bourgeoisie capitaliste allemande, mais surtout à la classe ouvrière allemande, emploierait tous les moyens et peut-être une nouvelle guerre ? Il ne devait m'apparaît donc pas avec une clarté absolue.

« Avant la guerre, continue FROSSARD, j'ai voté contre la motion Keir Hardie et Vaillant, préconisant la grève générale et l'insurrection générale pour empêcher la guerre ; aujourd'hui, je me demande si je n'ai pas eu tort. A Moscou, Trotsky m'a demandé ce que je ferais en cas de guerre ; j'ai dit que je ne pouvais répondre et qu'il fallait que je voie d'abord clair dans ma pensée. Il faut étudier cette question et la renvoyer à l'examen d'un prochain Congrès, où elle pourra être traitée avec toute son ampleur. En attendant, si la guerre éclatait demain, sous l'impulsion de nos capitalistes, je dirais au prolétariat : non, ne fais pas la guerre ».

L'attitude du nouveau Parti Socialiste

FROSSARD dit encore qu'il n'est pas partisan du coup de force à toute occasion. « Nous ne voulons pas jeter le prolétariat devant les mitrailleuses du gouvernement, dit-il; nous voulons agir prudemment. Le nouveau parti socialiste aura pour première besogne l'éducation, l'instruction de la guerre et son recrutement. Nous ne voulons pas d'expulsion, mais puisque vous voulez nous quitter, dit-il en se tournant vers la droite, je vous déclare que je ne parlerai jamais de vous avec amertume, et que malgré nos divergences de vues, je vous considère comme des socialistes ».

L'orateur salue Blum et Renaudel, qui dans les rangs de la majorité actuelle auraient été une si belle force révolutionnaire.

Puis FROSSARD se tourne vers le centre, où siègent Longuet et ses amis. « Quand à vous, dit-il, vous ne pouvez pas nous quitter, nous ne pouvons pas vous quitter davantage. Nous aurons besoin les uns des autres ».

Il rappelle le fameux télégramme où une ambassade d'Allemagne prévenait Berlin qu'on pourrait agir pécuniairement sur Longuet et le « Populaire ». « Il y avait, dit-il, dans cette atroce insinuation, de quoi mener Longuet au Conseil de guerre, et au poteau de Vincennes. Quand on a vécu ensemble des heures aussi tragiques, on ne peut se séparer ». (Applaudissements enthousiastes).

On vote l'impression du discours de FROSSARD.

Longuet soutient la thèse Centriste

LONGUET vient soutenir sa motion et la thèse des centristes. « On nous accepterait à Moscou, dit-il, à condition que nous disions en y arrivant : Nous sommes coupables, mais nous méritons votre indulgence. La discipline russe n'est pas acceptable pour des socialistes français et avec qui nous rencontrerions-nous, à Moscou ? Pas avec les Allemands. Les indépendants d'Allemagne, auxquels se ralliaient dans un beau mouvement d'enthousiasme, tous ceux qu'avaient écœurés la faillite des majoritaires, constituaient un parti qui allait être formidable.

« Zinovieff, porte-parole de Moscou, va à leur Congrès de Hall, et prononce un discours plus qu'anarchiste, qui amène la scission. Le fanatisme sincère, mais criminel de Zinovieff a fait les affaires des conservateurs et des bourgeois allemands; pas avec les Autrichiens non plus ; malgré la propagande de la feuille subventionnée ouvertement par les soviets, « La Rote Fahne », les communistes ont réuni 25.000 voix contre un million, et le Parti Socialiste compte plus de 400.000 adhérents, et il a sa tête des hommes comme Fritz Adler, qui ne s'est pas contenté de faire des discours.

» Alors, vous approuvez l'acte d'Adler ? crie-t-on à gauche.

» Adler n'avait pas d'autre moyen, riposte LONGUET. Songez qu'au moment où il a accompli son geste, le parlement n'avait pas été convoqué depuis plus d'un an et demi.

LONGUET continue son exposé des résultats minimes de l'action communiste dans le monde, notamment en Suisse, en Italie, en Angleterre, aux Etats-Unis.

» Nous ne sommes pas à l'école », crie un interrupteur.

« Vous avez peut-être besoin d'y aller », répond LONGUET, et il poursuit : « Voilà donc des pays sur lesquels vous n'aurez plus d'action et même avec lesquels vous n'aurez plus de contact, si vous adhérez à l'Internationale limitée, fragmentaire et sectaire de Moscou ».

La fin de la discussion aura lieu tard Mercredi

« Et maintenant, je me tourne vers les camarades qui vont, la mort dans l'âme, voter l'adhésion à la IIIe Internationale. Il me tarde de voir leur attitude quand ils devront obéir au doigt et à l'œil, aux injonctions de Moscou. J'espère que cela ne sera pas trop tard pour sauver le socialisme ».

Il est 8 heures, LONGUET, fatigué, demande le renvoi à demain et on l'accorde d'autant plus que presque toute la gauche a quitté la salle.

La fin de la discussion prévue pour ce soir, n'arrivera que demain, assez tard. Il y a encore des orateurs inscrits pour chaque tendance. On décide que le vote aura lieu à une séance de nuit.

Les appareils à sous seront supprimés à Bordeaux

LE MAIRE ESTIME QU'ILS SONT OPPOSES A LA MORALE ET A LA SANTE PUBLIQUES

Bordeaux, 28 décembre. — Les appareils à sous, les appareils à jetons de consommation sévissaient à Bordeaux depuis toujours et drainaient la monnaie de billon dans des conditions telles que la crise dont la ville souffrait, devint aiguë.

M. Philippart, maire de Bordeaux, vient de prendre un arrêté qui interdit, à partir du 1er janvier prochain, dans les cafés, restaurants, bars, et dans autres établissements publics de la ville, les appareils de jeux automatiques, distributeurs de jetons de consommation « ou autres titres et gains quelconques ».

L'arrêté déclare que « non seulement ces appareils de jeux drainent la monnaie de billon déjà fort rare, mais aussi qu'ils sont opposés à la morale et à la santé publiques en répandant le goût du jeu, en dissipant le salaire des ouvriers, en les poussant à l'alcoolisme ».

Le nombre des petits sous augmentera en Janvier

MAIS LEUR TAILLE EST DIMINUEE

De nouvelles pièces de cinq centimes, du même type que les pièces actuelles, mais n'ayant que dix-sept millimètres de diamètre au lieu de dix-neuf millimètres, vont être prochainement mises en circulation.

Ces pièces auront l'avantage d'être moins facilement confondues avec les pièces de dix centimes; elles ne pèseront que deux grammes au lieu de trois.

Le tremblement de terre Sud-Américain

IL A CAUSE DES RAVAGES EFFROYABLES ET FAIT PLUS DE 6.000 VICTIMES

Buenos-Ayres, 28 décembre. — Les détails connus sur le tremblement de terre qui dévasta les villes de la province de Mendoza, du 16 au 20, sont effrayants. Il y a des milliers de victimes et une innombrable quantité de blessés. La population s'est enfuie des villes et erre dans les champs, prise d'une folle terreur.

Dans les vallées de Vera et d'Inferno, des blocs énormes se sont détachés des montagnes et ont couvert, aux endroits d'où ils tombaient, de formidables excavations d'où jaillit de l'eau bouillante, et d'où émanent des gaz délétères. Un grand nombre de villages et d'agglomérations sont complètement rasés et on manque d'informations en ce qui les concerne. On a constitué une escadrille aérienne pour porter des vivres et des médicaments.

La vaste province chilienne de Aconcagua a été atteinte dans toute son étendue; des villages entiers ont été détruits. Les volcans Chapua, Coquimbo, Cochbero, Villa-Rica, Ihaima, Lania, sont en activité. Les rivières Franeura et Turbene sont sorties de leur lit, inondant les champs et détruisant les habitations. Des matières éruptives, se détachant d'une hauteur de 500 mètres, ont anéanti des villages.

Le tremblement de terre de la province de Mendoza a causé plus de 6.000 victimes ; les dégâts matériels sont évalués à plus de 50 millions de pesos.

On se tue à Fiume

MAIS D'ANNUNZIO SE PORTE BIEN

Paris, 28. — Le correspondant de la « Chicago Tribune » à Rome mande à ce journal, le 27 décembre :

« A la dernière minute, on apprend que des canons de campagne bombardent les positions de la Régence, au nord de Fiume, et qu'il se déroule un terrible combat corps à corps dans le faubourg de Sussak, qui est presque entièrement habité par des Yougo-Slaves, ainsi que près de Cantrida et de Castrano. »

On dément officiellement le bruit, qui avait couru, de la mort de d'Annunzio. Le dictateur n'aurait même pas été blessé.

UNE SUSPENSION D'ARMES

Rome, 28 décembre. — Ce matin, M. Venturi, recteur de la défense nationale de Fiume, et le maire de Fiume, ont rencontré, à Abbazia, le général Ferrario.

Les deux délégués de la régence ayant voulu commencer la discussion sans avoir, au préalable, déclaré qu'ils acceptaient loyalement de reconnaître le traité de Rapallo, le général leur a fait observer que cette reconnaissance était indispensable avant l'ouverture de tout pourparlers.

Les délégués ont paru convaincus de cette nécessité, et ils ont demandé qu'une autre réunion ait lieu dans l'après-midi, pour leur permettre d'aller à Fiume et de délibérer sur la situation. Ils ont également demandé que le feu soit suspendu, ce qui leur a été accordé.

LES CIVILS ET LES FEMMES ONT DEFENDU LA VILLE

Rome, 28 décembre. — On mande de Velosca à « L'Idea Nationale » : Le nombre des soldats réguliers tués à l'assaut de Fiume atteindrait 200. Les blessés sont si nombreux qu'ils ont dû être évacués par wagons. Les civils et les femmes ont participé en première ligne à la défense de Fiume.

L'Angleterre s'accordera-t-elle avec Constantin ?

ON LE CROIT A ATHENES

Athènes, 28 décembre. — L'impression s'accroît, dans les milieux politiques, que l'Angleterre cherche de plus en plus à s'accorder avec le nouveau gouvernement de Constantin. Il est hors de doute que les intérêts des sociétés britanniques qui ont obtenu en Grèce des concessions importantes, de celle notamment qui s'est constituée pour la reconstruction du port d'Athènes, exercent une influence prépondérante sur les décisions du gouvernement de Londres.

Cette attitude est interprétée comme devant aboutir au refus de l'Angleterre de consentir au rappel des missions alliées à Athènes, refus d'autant plus regrettable que l'Italie semblait fortement impressionnée par les arguments français.

La flotte de Wrangel est arrivée à Bizerte

Bizerte, 28 décembre. — Les navires russes « Kiloboy » « Oulla » « Tugan » « A. G. 22 » « Bourtourjestnik » « Debolch ». Les vapeurs transports « Goulandeksadovik », « Hadjamek », « Giguit », « Chernomoor », « Illa » « Mouromets », des remorqueurs, et les trois torpilleurs « Zvuki », « Capitaine Saken » et « Tory » sont arrivés le 27 décembre. Le cuirassé « Cronstadt » est arrivé le 28. Tous ces navires sont soumis à une quarantaine rigoureuse parce qu'ils viennent de Constantinople.

Les grands journaux suisses ne paraissent plus

LES TYPOS SONT EN GREVE

Genève, 28 décembre. — Les ouvriers typographes viennent de cesser le travail sans avis préalable.

Les journaux ne paraissent plus à Genève. Il en est de même à Saint-Gall, à Berne, tous les typographes sont également en grève, et seul le journal socialiste « Tagwacht » paraît à Zurich. A Soleure, Otten, Bâle, on travaille. A Saint-Gall, on fera paraître une feuille commune.

Le Congrès National Indien réclame un Gouvernement autonome

Nagpour (Indes centrales), 26 décembre. — Le Congrès national indien s'est ouvert aujourd'hui. Un millier de délégués de toutes les parties de l'Inde y assistaient.

Le président, dans son discours d'inauguration, dit que l'heure est venue d'accorder à l'Inde un gouvernement autonome.

L'orateur est convaincu que l'indépendance de l'Inde en association avec la Grande-Bretagne, est préférable à la séparation et à l'isolement. Mais en tous cas, l'Inde est déterminée à avoir son propre gouvernement responsable.

Le président recommande une alliance formelle entre le Labour Party britannique et le présent Congrès.

On distribue ensuite aux délégués un projet de constitution pour un « Dominion de l'Inde Britannique ».

Un inventeur fabrique du gaz de hannetons

POURVU QU'IL N'EN AIT PAS UN DANS LE CIBOULOT !

Un inventeur, conte « La Nature », songe à remplacer le charbon par des hannetons ; avec 31.850 cadavres de ces coléoptères, pesant exactement 37 kil. 835, ce savant a obtenu trois mètres cubes d'un gaz d'éclairage magnifique, laissant 45 litres de charbon animal d'excellente qualité !

RETOUR DE RUSSIE

DES OTAGES FRANÇAIS SONT ARRIVES A MARSEILLE

Marseille, 28 décembre. — Le paquebot « Phrygie » est entré dans le port avec 350 passagers, parmi lesquels de nombreux otages français relâchés par les soviets, ainsi que le lieutenant Pollin, qui tenta vainement le raid Paris-Constantinople.

Le paquebot ramenait également six cents tonnes d'effets d'habillement, envoyés par le gouvernement français à Wrangel.

Plusieurs milliers de tonnes de matériel de guerre arriveront par le prochain paquebot.

L'Heure de la Justice va sonner pour un emboché

« Jacques des Trois Couleurs » va être jugé par le Conseil de guerre

C'est demain que le fameux mouchard boche, Jean-Gabriel Van Langhenhoven, plus connu sous le pseudonyme de « Jacques des Trois Couleurs », sera jugé par les juges du 1er Conseil de guerre.

On se rappelle la triste besogne accomplie par cet individu durant l'occupation, de complicité avec le policier boche Schwarz, de trop fameuse mémoire.

« Jacques des Trois Couleurs », sur lequel pèsent de graves charges d'intelligence avec l'ennemi, est inculpé d'avoir, notamment, livré aux boches des soldats français qui étaient restés cachés dans notre ville après le bombardement.

A maintes reprises, « Jacques des Trois Couleurs » fut aperçu en compagnie du policier Schwarz, rôdant autour des maisons abritant des soldats français.

Voici comment il opérait :

Etant belge et connaissant les chemins les plus commodes pour se rendre en Hollande, disait-il, Langhenhoven offrait à tous ceux qu'il croyait être des militaires, de les faire passer au delà de la frontière, moyennant payement d'une forte somme.

Un certain nombre de soldats tombèrent dans le piège et subirent pour la plupart le sort du soldat Foucher. Celui-ci, on se le rappelle, partit avec « Jacques » et fut remis entre les mains des autorités allemandes, qui le condamnèrent à dix ans de forteresse.

Poussant plus loin le cynisme, le mouchard, non content de la somme qu'il avait touchée pour le « passage » de ce soldats, fit insérer dans le « Bruxellois » une annonce convenue pour informer Mme Foucher que son mari était bien passé en Hollande et il eut le toupet d'aller réclamer une nouvelle commission à l'épouse du soldat, qu'il avait vendu aux boches.

Langhenhoven est également soupçonné d'avoir dénoncé à l'ennemi la Sœur Louise, du dispensaire de Moulins-Lille, qui aidait les soldats cachés et qui fut arrêtée et martyrisée par les boches.

D'autre part, il a été établi que le matin de l'arrestation d'un soldat, rue Philippe-de-Comines, « Jacques des Trois Couleurs » fut vu dans la maison en compagnie de Schwarz, le policier allemand.

COMMENT FUT ARRETE LANGHENHOVEN

Lors de l'armistice, « Jacques des Trois Couleurs », qui habitait rue Philippe-de-Comines, 12, trouva que sa présence à Lille était dangereuse pour lui. Il fila en Belgique, à la suite des boches.

La sûreté générale, ayant appris les faits qui lui étaient reprochés, se mit en devoir de le rechercher.

Les recherches furent longues et assez périlleuses, car le traître avait toujours des armes sur lui.

Traqué plusieurs fois en Belgique, il échappa toujours aux policiers français.

Cependant, en mai 1919, les policiers ayant appris que « Jacques » venait de temps en temps rendre visite à une de ses filles, malade, en traitement à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix, ils usèrent du stratagème suivant pour lui mettre la main au collet :

M. Georges D..., secrétaire au Contrôle des recherches de la Sûreté générale de Paris, en compagnie des agents de sûreté Carette et Smet, s'installèrent à l'hôpital, se camouflèrent en infirmiers et attendirent.

Le jeudi 8 mai, les inspecteurs voyaient entrer la femme et une des filles de Langhenhoven, puis peu après le traître.

Se voyant « fait », « Jacques des Trois Couleurs » porta la main à sa poche, mais les inspecteurs sautèrent aussitôt sur lui et le mirent en un tournemain dans l'impossibilité de se défendre.

Ramené sous bonne escorte à Lille, « Jacques l'emboché » fut écroué à la prison militaire de la Citadelle.

Les juges décideront jeudi du sort définitif qui lui est réservé.

Le chèque d'Amérique d'un voleur repentant

En janvier 1918, le magasin de M. Perrot, libraire à La Charité-sur-Loire (Nièvre), avait été visité nuitamment par un soldat américain qui avait dérobé un certain nombre d'objets : « beautiful « souvenir » for miss ».

M. Perrot porta plainte aux autorités militaires américaines, mais n'obtint ni sanction, ni réparation.

Or, il y a peu de temps, M. Perrot reçut cette simple lettre d'un confesseur de St-Mary's Rectory de Boston :

« Monsieur,

» Au mois de janvier 1918, un soldat américain est follement entré dans votre librairie sans bien réfléchir à ce qu'il faisait et désire maintenant faire réparation pour le dommage qu'il vous a fait. Le jeune homme est plein de regrets. J'espère que ma lettre ne manquera pas de venir à vous.

Votre serviteur, Charles-F. Arnold.

(au nom du jeune homme).

A cette lettre était joint le chèque réparateur du vol.

Un territorial déserteur a été condamné

IL AVAIT DIX-SEPT ENFANTS A SA CHARGE

Le conseil de guerre de Marseille a condamné à deux ans de prison sans sursis le territorial Antoine Suschi, de la classe 1897, qui, père de neuf enfants et ayant à sa charge les huit enfants de son frère, tué à la guerre, déserta quatre mois avant la circulaire ministérielle renvoyant dans leurs foyers les mobilisés pères d'au moins six enfants.

« Il n'y a que la crapule qui est graciée »

ET AYANT DIT, UN SAUVAGE ASSASSIN MARCHA DROIT ET FERME A LA GUILLOTINE

Bourg-en-Bresse, 28. — Eugène Furest qui, le 23 décembre 1917, tua sauvagement, à coups de hache, M. Claude Guilbert, propriétaire à Chaponost, et qui fut condamné à mort par les Cours d'assises du Rhône et de l'Ain, a été exécuté à 6 heures 45, sans incidents, sur la place de la prison. Réveillé à 6 heures, Furest reste impassible. Il communia, entendit la messe, but un verre de rhum et fuma quelques cigarettes. Le condamné déclara : « Je m'y attendais, il n'y a que la crapule qui est gracié ». Furest marcha d'un pas assuré vers la guillotine, un cigare aux lèvres. Il eut un sursaut quand les aides le poussèrent sur la bascule.

Me Perrault, de Lyon, assistait Furest.

Une révolte de détenus dans une maison d'arrêt

LES GENDARMES DURENT FAIRE USAGE DE LEURS REVOLVERS

Trois détenus, voleurs du coffre-fort des usines de carbures, à Moutiers, se sont révoltés à la maison d'arrêt de cette ville.

Le gardien Vaccarezza, malmené, s'est défendu et a empêché l'évasion.

La gendarmerie a dû tirer des coups de revolver pour rétablir l'ordre.

Il y a eu des blessés.

Un amoureux au couvent

IL ENLEVA SON AMIE AUX RELIGIEUSES

A la suite d'une fugue avec un amoureux, la fille d'un industriel de Septfonds avait été enfermée au couvent du Refuge, à Montauban.

En plein jour, le jeune homme a franchi, au moyen d'une échelle, le mur du couvent et a enlevé la jeune fille, sous l'œil stupéfait des religieuses.

Le Vol au Tambour

Où il est constaté que le voleur s'il n'est pas un repris de justice ne doit pas en être à son coup d'essai

A qui, au juste, la Sûreté a-t-elle affaire ? disions-nous hier en parlant de ce voleur qui subtilisa à une habitante de Malo-les-Bains son sac de voyage dans le tambour du café Belle-Vue, à Lille. Des contradictions troublantes subsistaient entre les déclarations de Lutin et celles du personnage arrêté en même temps que lui.

Si Lutin était Lillois, pourquoi s'était-il fait indiquer la route de la Gare ?

Donc, de deux choses l'une : ou Lutin n'était pas le nom de l'inculpé et le voleur était, à n'en pas douter, un « international » qui s'était fait conduire à la gare par un Lillois bénévole.

Ou Lutin était le vrai nom de l'inculpé, celui-ci habitait bien rue Fabre-d'Eglantine et, par conséquent, connaissait parfaitement la ville de Lille.

Mais alors le Lillois bénévole était donc un complice ?

Tel était le dilemme qui semblait inéluctablement se poser hier à la Justice.

M. Perny, très habilement, mena l'enquête et de telle sorte que le dilemme se mua en mauvais syllogisme d'où jaillit tout à coup, à la lumière des faits, la vérité.

LES ECONOMIES DU CORDONNIER

Modeste Lutin — tel s'appelle le voleur — habitait 11, rue Fabre-d'Eglantine. Il était cordonnier civil à la première section de C. O. A. Il travaillait assez irrégulièrement lorsqu'il y a un mois il prévint la direction qu'il quittait l'atelier.

On lui versa ce qui lui revenait : soit 65 fr. d'une part et 165 francs pour la semaine écoulée, en tout 225 francs.

Muni de cet argent, Lutin annonça à la pension où il habite son intention d'aller à Paris.

CURIEUSE COINCIDENCE

Or, il y a un mois environ, un mercredi, à « Belle-Vue », en pleine foule, un cri : « On m'a volé mon portefeuille ! » C'était un négociant qui venait de s'apercevoir qu'un habile gredin l'avait délesté de 1.110 francs.

Malgré toutes les recherches qu'on fit alors, le voleur demeura introuvable et le volé ne put que regretter sa malchanceuse journée.

Cependant Lutin, partant pour Paris, exhiba dans son entourage une somme de 1.100 francs qu'il dit être le produit de ses économies.

Economies inconnues de tous quelques jours avant puisque, ne pouvant solder une somme de 150 francs à son hôtelière, il avait dû laisser sa bicyclette en gage...

Que fit Lutin à Paris ? C'est ce que la police s'occupe en ce moment de savoir. Arrivons au vol des 31.000 francs.

SALUT, NOBLE ETRANGER !

Nous avons dit hier avec quelle maëstria Lutin s'était emparé du précieux sac. Ce que nous ne savions pas, c'était par où Lutin s'était enfui.

Très simplement par la rue Neuve et la rue du Sec-Arembault. Dans cette dernière rue, se sentant en sécurité, il entra au bar qui se trouve au numéro 10 et que tient Mme veuve Mianet.

Après s'être fait servir une consommation, Lutin, flegmatiquement, vérifia le contenu du sac. Il y trouva des œufs, des bonbons, de menues choses, des titres de la République Argentine, de l'argent en billets. Très grand seigneur, Lutin, qui pour la circonstance avait emprunté un accent étranger, changea un billet de cent francs pris au hasard dans le sac, puis il s'enquit auprès des consommateurs présents d'un endroit où il aurait pu toucher les coupons de « ses » valeurs américaines.

On lui indiqua la maison Fourmentreau, 60, rue de Paris. Le pseudo-étranger remercia et continua à boire sans autrement se presser.

Revenant à la charge, il propose, comme s'il avait mal compris, aux personnes présentes de leur vendre les coupons de ses titres.

La douceur du personnage, sa correction, son accent étranger firent bien quelque impression sur les consommateurs, mais il n'est pas encore en usage dans les mœurs lilloises de faire des transactions de ce genre, sans autres renseignements préalables, avec un inconnu, au café.

C'est pourquoi le chœur des consommateurs renvoya à M. Fourmentreau, changeur, l'étranger et son insistance.

COMME QUOI IL EST PRUDENT DE NE PAS ETRE TROP AIMABLE

Cependant un brave Lillois, voyant l'embarras du jeune homme, offrit à le conduire chez le changeur et, les consommations soldées, il l'accompagna en effet jusque-là.

Mais M. Fourmentreau, lorsqu'on lui présenta les titres, ne put que constater que les coupons n'étaient pas échus et qu'il ne pouvait, par conséquent, les payer.

Le brave Lillois au cœur charitable, tout navré de la déconvenue du pauvre étranger, sortit avec lui, l'accompagna même jusqu'à la Gare. Comme Lutin ne désirait pas outre mesure faire la queue à un guichet, il le pria même de l'accompagner dans un café de la Gare, où il l'aurait attendu pendant que son confiant mentor serait allé prendre son billet pour Paris.

Mais la complaisance a des limites et le bon Lillois le fit comprendre au modeste et sympathique étranger. Tout ce qu'il pouvait faire pour lui c'était de l'accompagner jusqu'à la Gare : il porta même en cours de route, pour affirmer son âme généreuse, le précieux sac de cuir jaune qu'heureusement pour lui il avait remis au voleur lorsque la jeune fille se précipita sur lui pour l'arrêter.

Lutin, qui est actuellement encore gardé à vue à la Sûreté, joue la petite comédie traditionnelle du gâtisme. Il est tout à fait étonné de cette extraordinaire aventure et ne peut pas comprendre comment cela est arrivé.

« Il y a entre ciel et terre plus de mystère qu'on ne le suppose », disait Shakespeare. Hélas ! peut-être M. le Juge d'instruction fera-t-il passer Lutin de l'empire des choses abstraites dans le domaine moins que réjouissant du concret.

Krack financier en Espagne

LA BANQUE DE BARCELONE A SUSPENDU SES PAIEMENTS

Madrid, 28 décembre. — Les spéculations sur les monnaies étrangères, qui ont causé récemment de si grandes difficultés sur la place de Barcelone, ont fait une nouvelle victime. Aujourd'hui, la Banca de Barcelona, fondée il y a plus d'un siècle et qui était considérée comme l'une des plus puissantes d'Espagne, a suspendu ses paiements. Une vive panique règne dans les milieux financiers et commerciaux.

Les Mineurs Gallois reprennent le travail

Londres, 28 décembre. — Les mineurs Gallois des mines de la vallée de la Rhonda reprendront le travail aujourd'hui.

Le Complot Irlandais

LA COMTESSE MARKIEWICZ CONDAMNEE A 2 ANS DE TRAVAUX FORCES

Dublin, 28 décembre. — La comtesse Markiewicz, l'extrémiste irlandaise bien connue, a été condamnée à deux ans de travaux forcés sous l'inculpation d'avoir participé à un complot à l'effet d'assassiner des soldats et des agents de police.

On se rappelle que la comtesse avait pris une part considérable à la rébellion qui avait eu lieu à Dublin, en 1916, à l'occasion des fêtes de Pâques, et qu'elle avait été condamnée à mort, puis relaxée au moment de la proclamation de l'amnistie générale.

ROUBAIX

Bureaux : 29, rue Pauvrée. — Téléphone 9-61

Dans le Textile

UN DON DU CONSORTIUM AUX CHOMEURS

Nous reproduisons le texte d'une lettre adressée par M. Joseph Wibaux aux présidents des bureaux de bienfaisance des principales communes de la région :

« Monsieur le Président,

» Le Consortium de l'Industrie Textile s'est intéressé à la question des secours en nature qui seront délivrés aux chômeurs.

» Le Consortium a eu l'assurance que ces secours seront distribués par le seul intermédiaire des bureaux de bienfaisance ; ces bureaux étant chargés de l'inscription des bénéficiaires et de la distribution des bons de denrées, ceci à l'exclusion de tous autres organismes et de toutes autres personnes interposées.

» D'autre part, il a été précisé que les conditions d'admissibilité aux secours de chômage seront portées à la connaissance du public par les bureaux de bienfaisance. Il a été également précisé que les sommes qui proviendraient de dons particuliers serviraient à augmenter le nombre des denrées et les quantités fixées par ration.

» Dans ces conditions, le Consortium de l'Industrie textile, au nom des industriels adhérents, a décidé d'allouer aux bureaux de bienfaisance une somme de cent mille francs, dont la répartition sera faite d'ici quelques jours entre les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Croix, Wasquehal, Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Hem, Neuville-en-Ferrain. Cette répartition sera faite au prorata des salaires payés par les industriels adhérents au Consortium avant leurs usines dans ces localités.

» Le Consortium de l'Industrie Textile fera les démarches nécessaires auprès des industriels non adhérents, en vue d'obtenir d'eux un don dont l'importance serait établie au prorata de leurs salaires.

» Je suis heureux de porter cette décision à votre connaissance, et je vous prie d'agréer, etc...

» Le Président : J. WIBAUX ».

RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN

Tout en avant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'Administration municipale ne recevra pas cette année à l'occasion du Jour de l'An.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PUPILLES DE LA NATION

Ainsi qu'il est dit d'autre part, les élections du Conseil d'Administration de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation auront lieu le dimanche 20 mars.

Les déclarations de participation aux opérations électorales sont à déposer, pour Roubaix, à la Mairie, bureau militaire, Salle des Adjudications, rez-de-chaussée du bâtiment central.

AUX ANCIENS ORPHELINS DE L'HOSPICE DES BARBIEUX

En vue d'organiser une manifestation en l'honneur de leur camarade Achille Laurent, nommé chevalier de la Légion d'Honneur, les anciens orphelins de l'Hospice de Barbieux sont priés de vouloir bien faire parvenir leurs noms et adresses au Secrétariat des Hospices, 37, rue de Blanchemaille, pour le 5 janvier au plus tard.

LE CHARBON A DOMICILE

Aujourd'hui mercredi, livraison aux secteurs 14 et 15 et aux retardataires.

ACCIDENT A L'USINE

Mlle Marie Penninck, 13 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Saint-Eugène, 11, employée aux Etablissements Dazin-Motte, boulevard de Fourmies, a fait une chute dans l'atelier. Sous le coup d'une forte commotion cérébrale, elle a été transportée à l'hôpital. On craint une fracture du crâne.

INCENDIE A L'USINE LEPOUTRE

Hier, à 4 heures, un incendie s'est déclaré dans les sous-sols de l'Usine Lepoutre, rue de Tourcoing. Les pompiers ont rapidement enrayé le désastre en noyant la cave où le feu s'était déclaré. Un certain nombre de modèles de pièces à mettre en fonderie ont été détruits. Quelques milliers de francs de dégâts.

VOL DE LIQUEURS

Le sieur Henri Roden, sujet britannique, 49 ans, sans domicile fixe, s'est fait arrêter pour vol de vins et de liqueurs, au préjudice de deux cabaretières de la rue de la Gare, Mmes Bontemps, n. 9, et Fournier, n. 11.

Il sera déféré au Parquet.

LES ENSEIGNES DISPARAISSENT

Une enseigne en tôle émaillée blanche, a été détachée de la devanture du magasin de Mme Fée-Piétain, 42 ans, marchand de chaussures, Grande-Rue, dans la nuit de dimanche à lundi.

COMMISSION SCOLAIRE

Dimanche matin, à 9 heures, la commission scolaire s'est réunie à l'Hôtel de Ville pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants.

Quarante pères de famille ont comparu devant la Commission scolaire. Celle-ci a décidé d'en faire comparaître trois d'entre eux devant le juge de paix pour leur mauvaise volonté évidente dans l'envoi de leurs enfants en classe.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de beurre, 18 fr. 50 le kilo ; confitures, 1 fr. 40 et 2 fr. 50 le pot ; chocolat, 1 fr. 80 les 250 gr. ; ghester, 7 fr. 80 le kilo.

Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

Cuirs, semelles pour femmes et enfants, 2 fr.75 et 2 fr. 25 la paire, talons, 1 fr. la paire ; demi-semelles, 1 fr. la paire.

Vin rouge, 1 fr. 70 le litre, vente libre le mercredi 29, de 8 heures à 11 heures, 150 jaunes et verts ; mercredi 29, de 2 heures à 4 heures, 140 jaunes et verts.

Pommes de terre de Merville, 1er choix, 1 fr. les 3 kilos, vente libre. Entrée au milieu des Halles.

AUX HOSPICES

Le mandat de M. Paul Despatures, vice-président de la commission administrative des Hospices de Roubaix, depuis 30 ans, vient d'être renouvelé pour 5 ans.

TOURCOING

TICKETS DE PAIN A PRIX REDUITS

La distribution des tickets de pain à prix réduits, valables du 27 décembre au 30 janvier, aura lieu à l'Hôtel de Ville (cour d'honneur), aux jours ci-après, de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. : mercredi 29 décembre, matin, 2401 à 3000, soir, 10.001 à 10.700; jeudi 30, matin, 10.701 à 11.400; soir, 11.401 à 12.200; vendredi 31, matin, 30.000 à 31.000; soir, 31.001 à 33.800, 50.001 à 60.000 et 20.001 à 20.600.

CHARBON A DOMICILE

Aujourd'hui mercredi, livraison au secteur 9.

VOL DE BOIS

Le sieur Camille Verhelst, 30 ans, ouvrier textile, demeurant rue des Trois-Pierres, a fait l'objet d'un procès-verbal pour vol d'un madrier dans le chantier de M. Masquelier, boulevard Industriel.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

IL FAUT PAYER. — Les rôles de la taxation sur les chiens pour 1920 sont en recouvrement entre les mains de M. Laffeniere, receveur municipal de la ville de Wattrelos, et les rôles des chevaux et voitures sont en recouvrement entre les mains de M. le Percepteur de Croix, 97, rue de l'Industrie, à Roubaix. Chaque contribuable est tenu d'acquitter, dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. C'est à partir de ce jour que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction. Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait que les motive.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles dont les soutiens indispensables appartiennent à la classe 1921, qui sera incorporée prochainement sont avisées qu'elles peuvent faire leur demande d'allocations militaires à la Mairie, bureau du Secrétariat, 2e guichet, avant le 10 janvier prochain, dernier délai.

Se munir du livret de famille et des certificats de salaires pour tous les membres de la famille qui travaillent.

LES PIETONS OU DOIVENT-ILS ALLER ? — Le commissaire de police a dressé procès-verbal à la charge d'un roubaisien, Marcel Deplanques, qui, sans se préoccuper des piétons, faisait du vélo sur les trottoirs de Wattrelos.

25 FR. Véritable RASOIR GILLETTE, Ecrin, Glace, 12 Lames, chez L. MAIRESSE, 1, r. des Ponts-de-Comines, LILLE

CROIX

LES VOLS

M. Arthur Ruysscaert, rue Guizot, 59, a déclaré hier au commissariat que sa demeure a été visitée dimanche, en son absence, par des malandrins, qui lui ont dérobé 25.000 francs en titres et 9.200 francs en numéraire.

Une enquête est ouverte.

— Le même jour, un vol de vêtements d'une valeur totale de 1.200 francs environ était commis chez M. Albert Doutrelon, entrepreneur, rue Charles-Quint, 76.

LILLE

L'an qui meurt... dans les ruines

Un de mes bons amis, de retour de la capitale, me disait :

— J'ai, chaque fois que je reviens à Lille, un peu plus l'impression que le Nord s'enfonce dans la boue. On dirait qu'il se tasse sur lui-même, alors que le reste du pays s'épanouit.

» A Paris, on vit, on se sent à l'aise. L'existence y a repris magnifiquement. On voit autour de soi une jeunesse ardente, intellectuelle. Dans la moindre chambre des travailleurs filtre un peu de lumière. Il y a là un choc perpétuel d'idées.

» Ici, les ruines persistent et le temps passe...

» Le souci de l'argent et du pratique semble avoir obnubilé toute volonté de noblesse; on s'accroche obstinément à la tâche quotidienne, sans un élan de jeunesse, sans un renouveau d'espérance, vers un avenir moins endeuillé ».

Mon ami exagère.

L'année finit lamentablement, certes, en pleine crise de chômage. L'année qui s'annonce vient à nous, non moins lourde de soucis et d'insécurité, mais sont-ce bien là sujets de crainte ?

« Le temps travaille pour nous », disait-on pendant la guerre. Le temps continue son œuvre, nous pouvons en être persuadé.

Les hommes s'agitent; ils se perdent souvent en injures et en phrases; ils s'unissent et se repoussent avec une égale inconscience, parfois même avec une étrange sérénité.

Mais le temps passe et les hommes en se retournant vers les efforts anciens, en mesurent trop souvent le glorieux ridicule...

Quand nous aurons épuisé notre dialectique, nos « parce que », et nos « pourquoi », nous rentrerons, soyez-en persuadé, en nous-même. Tout ce chaos d'idées importées, de conceptions issues de la guerre, se tassera. La race fera son œuvre, et le bon sens, le vrai, celui du terroire, qui fleure l'honnêteté et l'esprit de sacrifice, reparaîtra...

Et comme hier, la bonne terre de France rendra le prix du travail au centuple. La ruche s'éveillera, et vers les souvenirs anciens, que ne commémoreront plus que quelques ruines, nos enfants, devenus des hommes, ne jetteront plus qu'un regard furtif d'ironique incrédulité, car ils seront à leur tour devenus des hommes, avec leur confiante et dangereuse vanité..., hélas !...

La Flandre renaîtra, mais est-ce la dernière fois qu'une année passera parmi les ruines ...

B. L.

Vols importants à la Reconstitution Industrielle

Après avoir procédé à des vérifications, les contrôleurs des services de la Reconstitution ont constaté que des vols de rails importants avaient été commis dans une commune voisine de Lille.

Plainte fut portée par la direction du premier secteur.

Hier, à 15 heures, MM. Gobert, juge d'instruction, Durand, substitut du Procureur de la République et Debaralle se sont transportés à Seclin pour enquêter sur l'affaire.

Le Parquet est rentré à Lille à 8 heures du soir.

Un sieur X..., charretier qui a été interrogé, a déclaré avoir transporté dans une importante maison de Tourcoing, de grandes quantités de rails vieux et neufs, provenant des services de la Reconstitution.

En l'absence des patrons de la dite maison, il fut procédé à l'interrogatoire du comptable. Les déclarations de ce dernier confirmeraient celles du charretier.

La plus grande discrétion est observée autour de cette affaire, néanmoins nous croyons savoir qu'un mandat d'arrêt aurait été lancé contre l'un des inculpés.

Pas de Réveillon au Nouvel An

Dans une réunion tenue hier, les membres du syndicat des cafetiers, hôteliers et restaurateurs, ont décidé de ne pas réveillonner dans leurs établissements à l'occasion des fêtes du nouvel an, en guise de protestation contre la taxe de 31 francs 50 %.

Pupilles de la Nation

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DEPARTEMENTAL

Le Préfet du Nord donne avis que les élections au Conseil d'administration de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation sont fixées au **Dimanche 20 Mars prochain.**

En conséquence, dans un délai de 10 jours, à compter du 28 décembre courant, les chambres syndicales patronales, les chambres syndicales ouvrières, les Associations et syndicats agricoles, les Associations coopératives ouvrières de production et de consommation, les établissements de bienfaisance privés, les Associations philanthropiques ou professionnelles, exerçant le patronage des Orphelins de guerre doivent, pour être inscrits sur les listes des associations appelées à prendre part à l'élection, manifester leur intention de participer aux opérations électorales par une déclaration adressée au maire de la commune dans laquelle l'Association a son siège.

Les directeurs ou directrices des établissements d'enseignement professionnel, agricole ou commercial doivent, dans un délai de huit jours, à compter du 28 décembre courant, adresser au Préfet la liste des membres du personnel enseignant, de leur établissement, avec indication de leur âge et de leur nationalité.

Pour tous renseignements, se reporter aux instructions publiées à la suite de l'arrêté préfectoral du 28 décembre 1920 qui est affiché à la porte des Mairies.

PETITES NOUVELLES

UNE TRIPLE ARRESTATION EN GARE. — Le gendarme Renaud, a appréhendé avant hier soir, à la gare de Lille, les nommés Lefief Jules, 22 ans, demeurant à Bruges, Boercke Joseph, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, et Bylsma Vidal, même adresse, qui étaient porteurs de 98 kilos de fil de laiton, qu'ils avouèrent avoir volé.

Ces trois individus ont été déférés au Parquet et écroués.

ANGELE EST SANS SCRUPULE. — La nommée Vantrepol Angèle, 35 ans, servante rue Inkermann, 36, a été arrêtée et déférée au Parquet pour vol.

SI C'ETAIT SAINT-ELOI !... — On a volé un ventilateur de forge dans la nuit du 26 au 27, dans un immeuble en construction, rue de Douai, au préjudice de M. Razario, entrepreneur, boulevard des Ecoles, 3.